LE SERVICE MUNICIPAL D'HYGIENE (a)

"Un bureau d'hygiène est le point central où vient se concentrer chaque jour, tout ce qui a trait à l'hygiène et à la préservation de la santé publique".

(Prof. Henrot, ancien Maire de Reims.)

En parcourant le compte-rendu des huit Conventions des Services Sanitaires de la Province qui ont eu lieu antérieurement, depuis 1908, je constate que le sujet que je me propose de traiter devant vous, n'est pas nouveau, et qu'il a été traité sous les aspects les plus variés. Ainsi, dès la première convention, tenue à Montréal en 1908, Mr. le Dr. J. A. Hutchinson, membre du Con. Sup. d'Hygiène, et médecin municipal de la ville de Westmount, parlant des "devoirs et des difficultés d'un médecin de santé", a effleuré au passage le côté administratif de la question, se limitant à dire que le Con. Sup. d'Hygiène était en quelque sorte immobilisé par le budget plus qu'insuffisant d'alors. (1)

A la même convention, le Dr. J. W. Bonnier, alors Assistant-Inspecteur, a parlé "De l'organisation sanitaire dans les municipalités

INFECTIONS ET TOUTES SEPTICEMIES

(Académie des Sciences et Société des Hôpitaux du 22 décembre 1911.)

....LABORATOIRE COUTURIEUX....
18, Avenue Hoche, Paris.

Traitement

- PAR LE -

LANTOL

Rhodium B. Colloïdal électrique

AMPOULES DE 3 C'M.

⁽a)—Communication faite à la 9e Convention annuelle des Services sanitaires de la province de Québec, à Chicoutimi, le 29 juillet 1921.

⁽¹⁾⁻Cf. Compte-rendu, 1ère Convention, Montréal, 1908, p. 36).